

FICHE EXPERIENCE TRAME VERTE ET BLEUE

Renforcer les fonctionnalités offertes par les écosystèmes en milieu viticole Côte des Bar



OBJECTIFS

Les objectifs de ce projet sont :

- Améliorer les ressources alimentaires des auxiliaires de la vigne et pollinisateurs.
- Héberger et créer des zones de refuge pour la faune.
- Reconstituer ou restaurer la trame verte et bleue à l'échelle d'un secteur géographique.

CONTEXTE DU PROJET

L'impulsion du projet est née d'une démarche volontaire qui vise à concilier les services rendus par les écosystèmes et la production viticole. Dans le cadre des objectifs de conciliation entre la production viticole et le retour de la biodiversité dans le vignoble, il est primordial de promouvoir des techniques culturales moins gourmandes en intrants et renforcer les infrastructures agro-écologiques du territoire.

RESUME DU PROJET

Ce projet a pour but de rechercher la mise en œuvre de pratiques favorables permettant de réduire directement ou indirectement l'usage des produits phytosanitaires et donc de préserver la ressource en eau, la qualité de l'air, et protéger la biodiversité.

Pour cela, les membres de l'association s'attacheront à améliorer les infrastructures agro-écologiques de leurs exploitations afin de permettre une continuité écologique entre les habitats. Ce volet aura pour effet d'améliorer la production florale en faveur des pollinisateurs, renforcer les populations d'auxiliaires et accroître les bienfaits offerts par la biodiversité.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contact du porteur : Alexandra Bonomelli

Fonction : Chef de projet/service Vigne du Comité Champagne

Nom et adresse postale de la structure : Avenir en côte des Bar

12 chemin de Nicey

10340 BRAGELOGNE-BEAUVOIR

Téléphone : 06 75 83 77 93

E-mail : alexandra.bonomelli@civc.fr

Site internet : www.gralon.net/mairies-france/aube/association-avenir-en-cote-des-bar-bragelogne-beauvoir

Nom du porteur du projet

Association
Avenir en Côte des Bar

Territoire

Champagne -Ardenne

Type de milieu

Milieu viticole

Communes concernées

Les Riceys, Bragelogne-Beauvoir, Avirey-Lingey, Polisy, Bagnaux la Fosse, Neuville sur Seine, Balnot sur Laignes, Channes et Fontette

Thématique / actions

Viticulture,
Infrastructures agro-écologiques

Coût du projet

53 304 € TTC

Durée du projet

3 années,
de 2018 à 2021

Partenaires techniques

SARL Miroir Environnement,
Réseau de Biodiversité pour les Abeilles, Symbiose, CENCA, Lycée forestier de Croigny, Comité Champagne, CA de l'Aube, Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau Châtillonnais.

Montant subvention AAPTVB

22 210 €

Date de création de la fiche

18/12/2018

Date de dernière mise à jour

16/06/2020



RESULTATS

La première année du projet (2018) a consisté en la réalisation d'inventaires floristiques et faunistiques sur les différentes parcelles des exploitations viticoles du GIEE « Avenir en Côte des Bar », et plus largement, sur les coteaux viticoles où se situent ces parcelles. Le but était d'évaluer la contribution des parcelles et de leur environnement à la biodiversité locale, sur les communes d'Avirey-Lingey, de Buxeuil, de Neuville-sur-Seine, et de Polisy (10).

De nombreuses espèces animales et végétales, parfois remarquables (Cigale des Montagnes, Ascalaphe soufré, ou encore Bruant proyer), ont été inventoriées sur les coteaux, ainsi que des milieux remarquables tels que des pelouses calcicoles, ponctuées de nombreuses orchidées.

La finalité de ces études est, à terme, de pouvoir proposer aux exploitants des modes de gestion et des aménagements, afin d'améliorer les fonctionnalités écologiques des coteaux viticoles, de mettre en place ces mode de gestion extensifs et ces aménagements, et de suivre les effets sur la biodiversité.

MOYENS

Les inventaires faits en 2018 ont été réalisés par le Réseau Biodiversité pour les Abeilles (pollinisateurs) et par Miroir Environnement (flore et faune). Une quinzaine de jours de terrain ont été faits, et de nombreuses heures ont été passées en recherches bibliographiques et rédaction de rapports.

COMMUNICATION REALISEE SUR LE PROJET

La restitution de ces inventaires a été faite fin 2018 auprès des exploitants viticoles du GIEE « Avenir en Côte des Bar ».

Une réunion de restitution à destination de tous les vigneronns des communes viticoles de l'Aube aura lieu en juillet 2019. Une partie en salle, puis une partie « terrain », sont prévues.

Fin 2019, un article sera rédigé et paraîtra dans la revue « Le Vigneron Champenois », afin de porter les résultats de ces inventaires à la connaissance de tous les vignerons champenois.



CONTACTS APPEL A PROJETS TVB GRAND EST

tvb@grandest.fr